



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 26 juin 2026 DELIBERATION

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien DE TRUCHIS

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,
M. Nicolas MALEIG, M. Sami BOURI, Mme Elodie JIMENEZ, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,
M. Raymond VILLALBA, Mme Marie SAYERSE, M. Joël RESTIF, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Philippe GARROTÉ, M. Frédéric LOUSTAU, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Sabine SALLE, Mme Maïtena FERRAN, Mme Céline BODET, Mme Hélène HIEL, M. Iñaki ECHANIZ, M. Michel ADAM, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Lydia LAGARONNE, Mme Carole LADEUX, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Geneviève CIMORRA donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- M. Jean-Michel IDOIE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- Mme Sonia CAMPAGNE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Nadia DUPELOUSSE donne pouvoir à Mme Carole LADEUX
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Michel ADAM

Était absente :

- Mme Anne SAOUTER

14 - AVANCEMENTS DE GRADE

Madame la Maire rappelle qu'il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités de service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour **l'année 2026**.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement. La suppression de l'emploi d'origine ne pourra se faire qu'après avis du Comité Social Territorial.

Il est proposé à votre assemblée :

- la nomination de 3 agents sur postes vacants au tableau des effectifs **de la VILLE** sur des emplois permanents d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps complet, à compter **du 1^{er} juillet 2026**,

- la nomination d'un agent sur un poste vacant au tableau des effectifs **de la VILLE** sur un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter **du 1^{er} septembre 2026**,
- la nomination d'un agent sur un poste vacant au tableau des effectifs au **service de l'Eau** sur un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, à compter **du 1^{er} juillet 2026**,
- la nomination de 2 agents sur postes vacants au tableau des effectifs **de la VILLE** sur des emplois permanents d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe à temps complet, à compter **du 1^{er} décembre 2026**,
- la nomination d'un agent sur un poste vacant au tableau des effectifs **de la VILLE** sur l'emploi permanent d'agent de maîtrise principal à temps complet, à compter **du 1^{er} juillet 2026**,
- la **création** d'un emploi permanent de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet, **à la VILLE**, à compter **du 1^{er} juillet 2026**,
- la nomination d'un agent sur un poste vacant au tableau des effectifs **de la VILLE** sur un emploi permanent de Rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter **du 1^{er} juillet 2026**,
- la **création** d'un emploi permanent de brigadier-chef principal à temps complet **à la VILLE**, à compter **du 1^{er} juillet 2026**.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** le rapport présenté,
- **VOTE** les crédits nécessaires aux transformations de postes proposés.

Ainsi délibéré à Oloron Ste-MARIE, ledit jour 26 juin 2026.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 3/06/2026



La Maire,

Marie-Lyse BISTUÉ

